

Procès-verbal n° 20 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	22/01/25
À :	10h
Présidence :	Mr Didier CASANADA
Présents :	Mmes Nadine GRECO, Martine JOLY
Absents excusés :	Mrs Michel COLLADO, Sauveur ROMAGNOLE, Cyril SAMBOEUF,
Assiste à la Réunion :	Mme Bernadette FERCKACK,

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 19 du 16/01

Rappel

UTILISATION DE LA FMI

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.

Contrôle des plateaux et rappel des procédures

Organisation des plateaux du foot d'animation et utilisation du module FAL,

1/ Utilisation de la « FEUILLE DE PRESENCE» uniquement. (Une équipe par feuille seulement)

2/ Le **CLUB RECEVANT** est **ORGANISATEUR** et **RESPONSABLE** du plateau.

Le club recevant COLLECTE et TRANSMET toutes les feuilles de présence du plateau.

Si une des équipes visiteuses ne transmet pas au club recevant sa feuille le jour J, nous demandons au club recevant de le notifier sur le FAL dans la rubrique "commentaires-observations" afin que la commission est l'information lors de son contrôle dans le module FAL (et les éventuelles sanctions en cas d'absence de feuille)

3/ Avant chaque début de plateau, le contrôle des licences est obligatoire (via l'application mobile ou le justificatif des licences imprimées avec photo).



Contrôle des feuilles par la Commission du Foot d'animation (FA),

A partir de la rotation 5 en U10/U11 et U10 et la rotation 4 en U8/U9 et U8, la Commission FA va procéder au contrôle des feuilles sur les plateaux via le module FAL.

Le club recevant sera responsable de la gestion du FAL.

- Si le club organisateur ne transmet pas l'ensemble des feuilles de présence via le FAL, c'est lui qui sera sanctionné de l'amende de 25 € (application du « barème et tarifs » de l'Annuaire du district)

- Si les équipes visiteuses ne fournissent pas leur feuille de présence le jour du plateau, le club organisateur devra le notifier sur le FAL dans la rubrique "commentaires-observations" (lire ci-dessus et document en pièce jointe) et c'est les clubs visiteurs qui seront amendés.

– Si un club vient sans justificatif de licences, celui-ci ne devra pas participer au plateau, le club organisateur devra le notifier dans commentaire.

RAPPEL TOURNOI

**LES CLUBS DOIVENT OBLIGATOIREMENT ENVOYER LEUR DEMANDE DE TOURNOIS AU DISTRICT
AFIN D'ETRE HOMOLOGUE PAR LA COMMISSION TECHNIQUE DU DISTRICT.**

Championnat U12/U13

- **Beaucaire : Rencontres U12/U13 le Samedi matin à 11h00**

Inter District U12/U13

Heures des Rencontres :

Après concertation entre le District de l'Hérault et de la commission FA du District du Gard,
Les rencontres sont programmées comme suit :

Clubs gardois recevant : 11h

Clubs héraultais recevant : 15h00

FMI

RAPPEL AU CLUBS : concernant les clubs responsables d'équipes pour la FMI

Dans FOOTCLUB : Il faut **absolument qu'un éducateur** soit renseigné pour chaque équipe, sinon les matchs n'apparaissent pas sur la tablette.

Championnat U12

Inter District U12

Heures des Rencontres :

Après concertation entre le District de l'Hérault et de la commission FA du District du Gard,
Les rencontres sont programmées comme suit :

Clubs gardois recevant : 11h

Clubs héraultais recevant : 15h00

➤ [Retour CSR](#)

U12 D4 A Match n° 30120373 du 18/01/2025

A.C. Pissevin Valdeg 31 (525595) / Pujaut Us 21(519114)

Dit match perdu par forfait à Pujaut Us 21(519114) pour en reporter le bénéfice à A.C. Pissevin Valdeg 31 (525595)



Foot Animation - U10 à U10/U11

Amende : NON UTILISATION FAL à partir de la Rotation 5 (25 €)

Saison 2024/2025 Pas de journées de rattrapage pour les Plateaux
Les plateaux **NON-JOUES** le Samedi se rattraperont le **Mercredi Après Midi**

(CE N'EST PAS OBLIGATOIRE)

Beaucaire : Plateaux U10 et U10/U11 à 9h30 (Début des rencontres)

Nîmes Ol : Plateaux U10 et U10/U11 à 14h00 (Début des rencontres)

Foot Animation - U6 à U8/U9

UTILISATION DU FAL : U6 - U6/U7 – U8 – U8/U9

Amende : NON UTILISATION FAL à partir de la Rotation 4 (25 €)

Beaucaire : Plateaux de U6 à U9 à 13h30 (Début des rencontres)

US Trefle : Plateaux U6 à U9 à 13h30 (Début des rencontres)

Saison 2024/2025 Pas de journées de rattrapage pour les Plateaux
Les plateaux **NON-JOUES** le Samedi se rattraperont le **Mercredi Après Midi**

(CE N'EST PAS OBLIGATOIRE)

Certains éducateurs veulent inscrire leurs équipes en **DEVELOPPEMENT**, cela voudra dire que certaines rencontres se feront **NON GEOGRAPHIQUE**, ce qui veut dire des déplacements un peu plus loin si les parents ne veulent pas suivre, ne les inscrivez pas dans ce niveau, inscrivez les en niveau **INTERMEDIAIRE** ou **LOISIRS**.

A LIRE

Objet : Important - Plateaux Foot d'animation U7 et U11 - EVOLUTIONS

Catégories concernées U7 à U11

Pour vos prochaines rotations 2025 !

Aux Présidents,
Responsables techniques,
Aux éducateurs,

La Commission Foot d'Animation et le Conseiller Technique DAP, Lionel Rochette, valide une évolution des niveaux des plateaux U7 à U11 et vous demandent dès à présent de positionner vos équipes concernant sur les niveaux proposés par retour de mail au secrétariat.

Nous attirons votre attention sur le fait :

- Que plus votre équipe évoluera vers le meilleur niveau moins la répartition géographique sera appliquée.
- Que nous comptons sur votre objectivité ainsi que celle de votre éducateur pour le positionnement au plus juste de votre équipe pour permettre à vos joueurs de s'épanouir sur les terrains et ainsi évoluer à un



niveau qui se sera le leur. Vous pourrez changer de niveau à chaque nouvelle rotation sur demande faite par mail au secrétariat (Délai J-10 minimum).

Pour les U06 il n'y a pas de modification apportée

A compter des prochaines rotations en 2025, vous avez à choisir parmi les 3 niveaux de pratique :

- **DEVELOPPEMENT** (Educateur avec un C.F.I. de la catégorie au minimum obligatoire)
- **INTERMEDIAIRE**
- **LOISIRS**

Prochaine rotation prise en compte :

- **U9/U8** : Rotation 4 (08 février 2025) – **Désidératas à transmettre au plus tard le 18 Janvier 2025**
- **U8** : Rotation 4 (08 février 2025) – **Désidératas à transmettre au plus tard le 18 Janvier 2025**
- **U7** : Rotation 4 (08 mars 2025) – **Désidératas à transmettre au plus tard le 25 Janvier 2025**

Sans retour de votre part avant les dates limites, vos équipes seront engagées en niveau « LOISIR »

Vos désidératas concernant le jumelage, alternance, etc... resteront inchangés de ceux demandés en début de saison ou dernièrement.

Comptant sur votre réactivité et vos retours,

La Commission Foot d'Animation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Didier CASANADA

La Secrétaire de Séance

Nadine GRECO

